



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

Préfecture
Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité
Bureau des Élections et de la
Réglementation

21 MARS 2018

Arrêté n° 23-2018-03-21-003 en date du
fixant la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
de la commune de SOUS-PARSAT des 8 et 15 avril 2018

Le Préfet de la Creuse,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, et notamment son article L. 258 ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-8 et L. 2122-14 ;

VU la démission en date du 2 février 2017, de Monsieur Eric BLANC, de son mandat de conseiller municipal ;

VU la démission en date du 5 février 2018, acceptée par Monsieur le Préfet de la Creuse le 16 février 2018, de Monsieur Michel CONCHON, de son mandat de maire ;

VU l'arrêté n° 23-2018-03-05-001 en date du 5 mars 2018 portant convocation des électrices et des électeurs de la commune de SOUS-PARSAT ;

CONSIDERANT QUE, pour ces circonstances, le conseil municipal de SOUS-PARSAT doit être complété ;

CONSIDERANT les candidatures déposées pour les 1^{er} et 2^e tours, à la préfecture de la Creuse, les lundi 19 et mardi 20 mars 2018 de 9h à 17h ;

SUR PROPOSITON DE M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse,

ARRÊTE :

Article 1^{er} - La liste des candidats admis à se présenter au premier tour de scrutin du dimanche 8 avril 2018 et, éventuellement, au deuxième tour le dimanche 15 avril 2018, pour l'élection municipale partielle complémentaire dans la commune de SOUS-PARSAT est annexée au présent arrêté.

Article 2 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse et Madame le Maire par intérim de la commune de SOUS-PARSAT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux emplacements habituellement réservés à cet effet.

Fait à Guéret, le 21 mars 2018

Le Préfet,

Philippe CHOPIN

**LISTE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
COMPLÉMENTAIRE DE SOUS-PARSAT
DES DIMANCHES 8 ET 15 AVRIL 2018**

**- Mme Hélyette Roberte Nicole CHARRE
- M. Rodolphe LEFEVRE**

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour, le **21 MARS 2018**

Le Préfet,

Philippe CHOPIN

